



Carquefou, le 08/02/2017

Objet : Aménagement du bourg de PETITMARS – Effacement des réseaux téléphoniques et électriques / Rénovation de l'éclairage public

Madame, Monsieur

Mandatés par le SYDELA, nous débuterons les travaux cités en objet à compter du Mardi 12/02/2018 et ceux-ci, en deux phases distinctes.

Les terrassements, effectués en première phase, devraient durer approximativement 4 semaines.

- Ce délai pourra être prolongé en cas d'intempéries ou de problèmes inhérents aux travaux.

Les conditions de circulation et de stationnement seront modifiées suivant l'arrêté communal affiché sur place (alternat de circulation, accès riverains maintenus).

- Suivront les différentes opérations de raccordement, de câblage, de pose de mobiliers d'éclairage public et de dépose des réseaux aériens existants à partir du 10/04/2018, et le tout pour une durée approximative de 2 semaines.

Nous vous contacterons individuellement pour caler les interventions nécessaires dans vos propriétés pour effectuer les liaisons B si vous avez reçu une convention préalablement par courrier.

Si besoin, vous pourrez prendre contact avec notre chef d'équipe M. MENARD, présent sur site, au 06 72 03 90 02

Je me tiens également à votre disposition au 02 40 93 14 14.

Nous ferons notre maximum pour limiter la gêne occasionnée par ces travaux.

Vous remerciant d'avance pour votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable des Travaux
M. CERISIER